

dernière demande des universités. Grâce à l'appui qu'il fournit à la Caisse des subventions de capital aux universités par l'intermédiaire du Conseil des arts, le gouvernement peut aider quelque peu à l'aménagement de campus. La Société centrale d'hypothèques et de logement agit de la sorte en accordant des prêts à l'égard du coût de construction des résidences. Toutefois, la portée de cette aide financière est trop limitée.

La Fondation des universités canadiennes a dit au gouvernement fédéral qu'il était dans l'intérêt national d'accroître les dépenses affectées au niveau supérieur de l'enseignement.

Cette déclaration n'a rien d'exagéré, car c'est l'ensemble du pays qui en profitera si les Canadiens trouvent le moyen de réaliser leur plein épanouissement dans le domaine de l'éducation.

Parmi les nombreux commentaires qui ont été faits par des écrivains canadiens, j'ai choisi l'article suivant qui a paru dernièrement dans la revue *Maclean* et qui est dû à la plume de Jack Scott, collaborateur attitré du *Sun*, de Vancouver:

Au nom du canadianisme, la constitution devrait faire du bien-être de tous les Canadiens, une responsabilité du gouvernement central. L'éducation et la santé en sont des exemples classiques. S'il est convenu de considérer la défense d'un pays comme relevant du gouvernement national, il semblerait raisonnable d'inclure l'éducation et la santé dans la même catégorie, vu surtout que des millions de Canadiens sont désavantagés à cet égard, uniquement en raison de leur lieu de résidence. En fait, ce qui semblait tout à fait sensé il y a 96 ans, aux termes des articles 91 et 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, selon lesquels l'éducation relève de la collectivité, qu'elle soit riche ou pauvre, n'a plus aucun sens de nos jours.

D'ici à ce que les choses changent, nous continuerons à avoir des budgets de famine, des instituteurs incompetents, des salles de classe surpeuplées, des programmes démodés et l'ensemble des deux régimes dont le but semble être d'aggraver les différences régionales et de saboter les efforts séculaires visant à la création d'une identité proprement canadienne.

Il incombe à tous les gouvernements de raffermir notre régime d'enseignement afin qu'il puisse répondre aux exigences de l'ère atomique. Les autorités provinciales et municipales se rendent de plus en plus compte du rôle primordial qu'elles jouent dans cet important domaine public. Il ressort manifestement, cependant, qu'elles ne peuvent, à elles seules, accomplir cette tâche. Il leur faut de l'aide d'autres provenances. Ottawa joue déjà un rôle important par l'intermédiaire de nombreux organismes fédéraux. De l'avis de bien des Canadiens, nous sommes arrivés au point où l'intérêt national exige une participation encore plus grande dans le domaine général de l'enseignement. C'est pourquoi, je soumetts à l'examen du Parlement ce programme en 12 points:

1. Établir à Ottawa un organisme qui coordonnerait les services fédéraux existants en matière d'enseignement et qui servirait d'intermédiaire entre les provinces et les organismes internationaux d'enseignement, comme l'UNESCO.

2. Continuer de verser les subventions de péréquation aux provinces qui comptent des régions de marasme, afin de leur permettre de maintenir leurs services d'enseignement au même niveau que dans les régions plus favorisées.

3. Augmenter la subvention de \$2 par habitant, versée aux provinces pour les frais d'administration des universités, d'un montant proportionné aux prix et aux traitements croissants. Ce serait le moyen le plus efficace d'empêcher une hausse inquiétante des frais de scolarité d'un bout à l'autre du pays. Il faudrait chercher à réduire ces frais en vue de les supprimer en définitive.

4. Adopter la recommandation de la Fondation des universités canadiennes prévoyant des subventions en contrepartie de 300 millions aux universités et collèges au cours des trois prochaines années. Les provinces seraient censées verser un montant analogue, tandis que la Société centrale d'hypothèques et de logement fournirait 100 millions et les sociétés et les particuliers feraient des dons au montant de 100 millions. De cette façon seulement nos institutions de haut savoir pourront atteindre le niveau que doit maintenir une démocratie moderne.

5. Offrir un vaste programme de bourses et de prêts afin de permettre à chaque étudiant de poursuivre ses études dans la mesure de ses aptitudes. A l'heure actuelle, on estime que seul un tiers de nos étudiants reçoivent une aide restreinte grâce à des bourses et des prêts.

6. Venir en aide à nos institutions d'enseignement universitaire supérieur qui formeront nos futurs universitaires, hommes de science et spécialistes dans le monde des affaires et de l'industrie. Nous devons former nos propres dirigeants dans tous les secteurs de notre vie nationale, car nous ne pourrions plus compter désormais sur l'Europe et les États-Unis lorsque sévira une pénurie générale. Nous devons former des maîtres ici-même.

7. Acquiescer à la demande du Conseil canadien de la recherche en matière d'éducation et lui accorder \$100,000 par année, cinq ans durant, afin de donner à la recherche en matière d'éducation la même importance que celle qui est accordée à la recherche en matière d'agriculture, de production, de la santé et de la défense. Pour éviter à l'avenir le gaspillage coûteux et inutile des talents, nous devons appliquer au domaine de l'éducation les méthodes scientifiques.

8. Charger le service des Affaires indiennes d'inciter un plus grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles à finir l'école secondaire et leur fournir les moyens financiers de fréquenter l'université. Il est tragique qu'en